



Compte Rendu CE extraordinaire Du 22 janvier 2018

Ordre du jour :

Information sur les orientations stratégiques de Pôle Emploi en 2018

Lors du Comité d'établissement du 30 novembre 2017 ; La Direction nous avait indiqué : « Le Comité de direction régional a prévu deux séances de travail pour approfondir les orientations nationales et organiser la mise en œuvre des priorités régionales en termes calendaires. Ce travail sera finalisé le 19 décembre. Comme nous serons tous en congés en fin d'année, nous proposons de mener ce travail d'approfondissement le 22 janvier 2018 » (extrait du PV du 30/11/2017)

Par conséquent, l'ensemble des organisations s'attendait à ce que la Direction nous consulte sur une déclinaison régionale des orientations stratégiques de Pôle Emploi Normandie. Pour nous, cela n'avait aucun sens de refaire les débats nationaux qui avaient déjà été faits lors de la consultation du CCE.

Pourtant, telles n'étaient pas les intentions de La Direction qui ne nous a fourni aucun document régional et qui s'en est tenue aux orientations stratégiques nationales et par conséquent s'est refusée à toute consultation de la part du CE puisque celle-ci avait été faite en CCE et ce, malgré les protestations de l'ensemble des organisations présentes.

Elle indique qu'au regard des chantiers prévus pour 2018, les orientations ne devraient pas non plus conduire à la consultation du CE en 2018 puisqu'il s'agit pour la plupart, de la poursuite d'action engagées en 2017 si ce n'est peut-être la réforme des PAG et plateformes.

Finalement, la Direction nous a indiqué qu'elle reviendra ultérieurement pour nous présenter le travail du comité de Direction.

Pour les élus CGT au CE Normandie :

Les orientations stratégiques 2018 de Pôle Emploi s'inscrivent pleinement dans la mise en œuvre des principes du projet stratégique PE 2020 issu de la convention tripartite Etat Unedic Pôle Emploi

Avec la loi de finance et de loi de financement de la sécurité sociale 2018, les politiques publiques d'austérité s'accroissent. Les services publics continuent à être

démantelés, la protection sociale attaquée, les droits des salariés et des privés d'emploi réduits. Pour autant, Pôle Emploi ne change pas d'orientations bien que celles-ci ne portent pas les fruits prétendument attendus et affichés par la Direction Générale : le chômage de masse s'accroît et la misère sociale se développe.

Ces orientations stratégiques sont présentées aux élus du CE dans un contexte de suppression de postes (liés entre autre, à la mise en œuvre de la Gestion prévisionnelle des Emplois et Carrières) et dans un contexte d'avenir incertain conditionné aux Projets de loi de Finance et conventions à venir. La baisse de 4 milliards d'Euros du budget du Ministère du Travail et le développement d'accords de coopération avec les collectivités territoriales menacent directement l'avenir de PE, de ses missions et de ses agents.

Il apparaît que de nombreux dossiers annoncent d'ores et déjà la mise en œuvre de mauvais coups. La mise en pièces du métier de l'indemnisation continue avec la mise en œuvre de la dématérialisation et de l'automatisation des DAL au détriment de la qualité du traitement des DAL qui accentue les trop-perçus.

La généralisation de l'approche par compétences en lieu et place de la qualification, le développement de « mon Assistant Personnel » l'évolution de l'offre de service entre le Suivi (à distance et collectif) ou l'Accompagnement participe à la déqualification des conseillers à l'Emploi et la réduction de nos missions. L'hyper spécialisation des conseillers à l'emploi transforme les métiers en profondeur et cloisonne les collectifs de travail.

La Direction Générale continue à privatiser, nos missions, segmenter nos activités, réorganiser une nouvelle fois nos services au prétexte du tout numérique, de la Déconcentration – Régionalisation et accroître notre productivité via un Management obnubilé par les Indicateurs et la politique de résultat et l'importation de méthodes néo-tayloristes.

Le projet « Agence de demain » qui nous est promis avec le guichet Pôle Emploi où le conseiller est au service du numérique préfigure les restructurations du réseau à venir avec notamment les Maisons de Service Au Public.

« Le Nouveau Pari de la Confiance » est avant tout une manipulation de la DG, un moyen de faire peser sur les agents la responsabilité d'accroître leur propre productivité, de participer à la réduction de nos droits collectifs. Et ce alors que parallèlement on fait de moins en moins confiance aux conseillers dans la conduite de l'entretien en lui imposant l'utilisation d'outils contraignants, observation de service et entretiens de suivi obligatoires.

La Direction Régionale se satisfait d'avoir atteint au niveau national, l'ensemble des « ICT ». Mais à l'échelon régional, le rapport Syndex commandé par les élus du CE montre une réalité bien différente. La performance sociale n'est pas au rendez-vous. Ainsi, la santé des agents s'est dégradée et l'absentéisme pour maladie a progressé de 7.7% sur les deux dernières années. Le nombre de jours d'absence représente un équivalent temps plein de 142 personnes dont l'essentiel n'est pas remplacé. La masse salariale des rémunérations des agents de la Normandie a baissé, la formation est en recul.

La CGT Pôle Emploi combat ces orientations mortifères pour le Service Public de l'Emploi pour les usagers et pour les agents Pôle Emploi.

Vos élus se tiennent à votre disposition pour toutes vos questions et suggestions.

Vos élus CGT au CE :

David Gallet, Guillaume Gravier, Elisabeth Lebigot, Sophie Leclerc,
Karine Le Pennuisic, Chrystelle Petit (Jourdain)

Représentant syndical : Eric Mathé



Bulletin d'Adhésion à la CGT

Nom : Prénom :

Adresse :

Site, Service, Unité :

Tel :

E-Mail :@

A retourner auprès du militant de votre choix.